

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

PER
M-99

ange,
de Sherbrooke,

5

11e Année

JUIN 1892

No. 2.

99



LE MESSAGER DE



SAINTE ANNE DE LA

POINTE AU PERE
RIMOUSKI

Imprimé par C. DARVEAU Québec

DECLARATION

Soumis aux décisions de la Sainte Eglise, et conformément au décret d'Urbain VIII, nous ne prétendons en aucune manière déterminer le véritable caractère des faits rapportés dans le *Messenger de Sainte Anne*, ni prévenir le jugement de l'autorité apostolique lorsque nous accordons à quelque personnage le titre de saint.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

A NOS ZÉLATEURS.

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement ; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires jusqu'à 100 ; et une remise de 15 cts. par numéro est accordée à celle qui distribue 100 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

Toute communication concernant la rédaction doit être adressée au Rév. J. R. ROY, Rédacteur ; tout ce qui regarde l'administration doit être adressé à M. le Chanoine R. P. SYLVAIN, Propriétaire, Séminaire de Rimouski, Comté de Rimouski, P. Q. Canada.

LE MESSAGER
DE
SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE
SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR
L'ÉVÊQUE DE RIMOUSKI.

SOMMAIRE.—La dernière goutte de sang, 21.—Saint-Antoine de Padoue, 24.—Cueillettes, 28 —La petite Apôtre, 29.— Sous la falaise de la Vierge, 30.—Le Pape Pie IX et les Sauvages du Nord-Ouest, 32.—Bazar, 34.—Bulletin, 35.—Actions de Grâces, 37.—Recommandations, 40.—Avis, 40.

La dernière goutte de sang.

Le soldat Longin descendit pensif les pentes du calvaire. C'était le Vendredi-Saint, vers le soir. Il portait sur l'épaule la lance qui avait percé le côté du Crucifié.

Une goutte de sang était restée au bout du fer, vive, rouge; elle allait tomber dans la poussière du chemin.

Dieu lui fit un calice.

Sur le bord du sentier, une tige poussa tout d'un coup; sur la tige un bouton se forma; le bouton s'ouvrit; c'était un lis, blanc comme les manteaux des anges.

La goutte de sang tomba dans la corolle, et la corolle se referma.

Longin n'avait pas vu le prodige, et il avait continué sa marche.

Mais un des archanges qui entouraient le calvaire, s'était détaché des célestes phalanges, et il avait suivi le soldat et le sang. Il se prosterna et cueillit la fleur.

Puis il prit son essor, et dès qu'il fut dans le ciel, il planta le beau lis dans le jardin des anges.

A chaque printemps une tige poussait ; mais le bouton ne s'ouvrait pas. Quatre ou cinq fois cependant dans le cours des siècles, les pétales du lis parurent près de s'ouvrir ; ils laissèrent même échapper un parfum si suave

C'était quand il y avait sur la terre des âmes éprises du Crucifix.

C'était l'heure où Jésus révélait à quelque âme choisie les secrets du Cœur adorable, et donnait son nouveau trésor à la terre.

C'était l'heure où Jésus parlait à Augustin, à tant d'autres.

L'archange prosterné espérait alors que le beau lis allait s'épanouir ; mais il ne s'ouvrait pas.

— Seigneur ! faites fleurir le lis du jardin des anges.

Voilà qu'un jour le Seigneur descendit dans le jardin des anges ; il vit le bouton du lis si plein, si lourd que sa tige se courbait, ne pouvant plus le porter ; et tous les anges étaient agenouillés à l'entour et disaient :

Seigneur ! faites fleurir le lis du jardin des anges.

Le Seigneur commanda au bouton de s'ouvrir ; un

parfum enivrant remplit tout le Paradis ; la corolle se pencha ; la goutte de sang tomba. Elle traversa toutes les sphères des cieux ; les étoiles qui la voyaient tomber, dardaient tous leurs rayons, et la goutte de sang s'empourprait de mille feux.

Elle tomba, tomba jusque sur un petit coin de terre, où il y avait une enfant de quatre ans prosternée dans une petite église.

C'était entre les deux élévations de la messe ; l'enfant avait ses petits genoux par terre, et elle disait une parole qu'elle se sentait portée à répéter toujours sans bien la comprendre.

— O mon Dieu ! je vous consacre ma pureté, et je vous fais vœu de perpétuelle chasteté.

Quand elle se releva, après la seconde élévation, elle vit une goutte de sang brillante comme du feu qui tombait sur elle ; elle la recueillit dans ses petites mains, la porta à ses lèvres, et, comme les petites fleurs boivent la goutte de rosée, elle but la goutte de sang.

Dès lors, le cœur lui brûla toujours dans la poitrine :

Cette enfant, c'était Marguerite Marie, dans la petite église du Château du Terreau, à Verosvres, en France. Cette goutte de sang, c'est celle qui fera pencher la balance de la miséricorde.

La dévotion au Sacré Cœur venait d'être semée dans le monde avec la dernière goutte de sang du côté percé sur le calvaire.

Depuis ce temps, le sang de Jésus-Christ, puisé au calice eucharistique, fait fleurir la chère dévotion dans les cœurs purs.

SAINT ANTOINE DE PADOUE.

13 Juin.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur donnant, dans la présente livraison, quelques notes sur la vie du grand saint Antoine de Padoue, saint généralement bien populaire, mais qui l'est d'une manière toute spéciale aux différents membres du Séminaire de Rimouski, puisqu'il est le Patron de cette maison.

Saint Antoine était de Lisbonne, en Portugal. Son père s'appelait Martin de Buglione ; et sa mère, Marie de Tévera : l'un et l'autre fort considérables par leur naissance. D'eux il apprit à détester le vice et à aimer la vertu. Les chanoines de la cathédrale, à qui il fut confié dans la suite, s'appliquèrent, tout en développant son intelligence par l'étude, à fortifier son cœur par les pratiques solides de la dévotion, de la dévotion en particulier de la Sainte-Vierge.

A quinze ans, il se fit chanoine régulier de l'Ordre de S. Augustin. Là son temps se passait, à l'église, à réciter le saint office, ou dans sa cellule, à étudier les Saintes-Lettres ou les Pères de l'Église, et à prier.

Désirant mener une vie plus austère et répandre son sang pour Jésus-Christ, il entra dans l'Ordre de Saint-François. Il prit le nouvel habit de pénitence dans la Chapelle de Saint Antoine. Il changea de nom à son entrée, et fut appelé Antoine à cause de cette chapelle.

Embarqué sur un vaisseau pour porter l'Évangile chez les Sarrasins, il tomba malade, et une tempête le jeta sur les côtes de la Sicile. Là il eut le bonheur de recevoir la bénédiction du grand saint François et obtint la

permission de se retirer dans un couvent champêtre et solitaire. Ayant obtenu là une grotte fort secrète, il passait en oraison, en larmes et en pénitence, les heures qu'il n'était pas obligé d'employer aux actions ordinaires de la communauté. On le laissait dans cette obscurité très-volontiers, on ne connaissait pas les trésors de science et d'éloquence dont Dieu l'avait doué. Une occasion le révéla.

Un jour, plusieurs Franciscains et Dominicains étaient réunis dans une ville épiscopale de Romagne pour recevoir les ordres sacrés. Antoine y était. Le soir, le gardien du couvent des Mineurs, où ils étaient retirés, pria les Dominicains de consoler la communauté par quelques discours de piété. Ces religieux s'excusèrent ; le gardien, agissant par un secret instinct du Saint-Esprit, jeta les yeux sur saint Antoine, et l'humble religieux fut contraint de parler. L'entrée de son discours fut simple ; mais étant aussitôt animé du Saint-Esprit, il dit des choses si belles, si relevées et si touchantes, que tous avouèrent n'avoir jamais rien entendu de semblable. Informés de ce qui s'était passé, les supérieurs l'envoyèrent étudier sous le célèbre abbé de Verceil puis lui-même enseigna la théologie en divers endroits, notamment à Padoue. Pendant ce temps, il prêchait aussi et avec une force, une éloquence et un fruit merveilleux. Les foules accouraient de partout pour l'entendre. Il parlait avec un saint zèle et une liberté admirable. Durant ses sermons, l'air retentissait de gémissements et de soupirs, et la terre était arrosée de larmes.

Il avait pour le ministère de la parole de grands avantages : il était d'un tempéramment très-robuste ; sa voix était puissante, sonore et agréable. Il avait beaucoup d'é-

loquence naturelle et une grande facilité de parler. Sa mémoire était si heureuse, qu'il se souvenait de tout ce qu'il avait lu. Il possédait parfaitement la Sainte Ecriture. Le pape Grégoire IX devant qui il prêcha à Rome, ne put assez admirer cette facilité qu'il avait de la manier et de l'appliquer continuellement à son sujet.

Il n'avait appris que le portugais, néanmoins il prêchait en italien et en français avec autant d'éloquence que s'il y eut été formé dès son enfance. Il se faisait continuellement des miracles en faveur de ceux qui assistaient ou voulaient assister à ses sermons. Une femme, empêchée par son mari d'y aller, à une lieue, l'entendit distinctement d'une fenêtre au haut de sa maison. Une autre femme, à son retour, trouva son enfant, laissé seul, jouant paisiblement dans une chaudière d'eau bouillante.

Une autre fois St. Antoine prêchait à Arles ; S. François, qui était encore vivant, apparut dans l'air, bénissant toute la compagnie.

Notre saint apparaissait aussi quelquefois lui-même dans des lieux fort éloignés, sans quitter où il était.

Mais voici une des œuvres les plus extraordinaires que Dieu ait jamais faites en faveur de ses amis. Saint Antoine apprend que son père est condamné comme meurtrier, à cause d'un cadavre trouvé dans son jardin. Il vole aussitôt à sa défense. Un ange le porte : en une nuit il parcourt plus de 400 lieues, de Padoue à Lisbonne, ressuscite l'assassiné, le mène au tribunal, lui fait déclarer que son père n'est pas coupable ; et, ayant passé la journée au sein de sa famille, il revint à Padoue, la nuit suivante, par la même voie.

Il avait une puissance singulière sur les démons et sur toute la nature.

Préchant à Rinimi devant une grande troupe d'hérétiques, il s'aperçut que ces opiniâtres se bouchaient les oreilles pour ne pas entendre ce qu'il leur disait. Il interrompit son discours et dit : " Veuillez me suivre." Rendu sur le rivage, il parla aux poissons et leur dit : *Poissons de la mer, puisque les hommes sont insensibles à la parole de Dieu, et qu'ils se bouchent les oreilles pour ne la pas entendre, je viens ici vous en faire part ; paraissez présentement hors de l'eau et confondez, par votre attention, la malice et la dureté de ces impies.* À l'instant même il parut, sur le bord du rivage, une multitude innombrable de poissons qui s'y rangèrent avec un bel ordre, selon leurs espèces et leurs grandeurs : les plus petits se mettant devant et les plus grands se tenant derrière. Le saint leur parla comme s'ils eussent été raisonnables. Il leur représenta l'obligation qu'ils avaient à Dieu de leur avoir donné tant de propriétés et d'industries pour leur conservation, leur subsistance et leur divertissement ; de les avoir pourvus d'un élément si beau et si agréable pour demeure, de les y avoir conservés durant le déluge, lorsque tous les autres animaux étaient l'objet de son courroux et de ses vengeances ; de s'être enfin servi d'eux en tant d'occasions pour manifester sa gloire. Et il les exhorta à l'en remercier et à le bénir continuellement. Ces animaux témoignaient souvent, par leurs mouvements, que ce discours leur était agréable et, après l'exhortation, ils baissèrent tous la tête comme pour signifier qu'ils exécuteraient fidèlement ce que le saint leur recommandait, et ne voulurent point enfin se replonger dans l'eau qu'ils n'eussent reçu sa bénédiction. Alors cet adorable prédicateur, se tournant vers les hommes, leur fit un sanglant reproche de leur insensibilité que cet exemple miraculeux des pois-

sons venait de confondre d'une manière si honteuse pour eux. Ce reproche, joint à l'évidence du miracle, fut si puissant, que la plupart de ces hérétiques ouvrirent les yeux pour reconnaître la vérité de la religion catholique.

Il avait une tendre dévotion à l'Enfant-Jésus. Dans le Limousin, un homme de bien, chez qui il logea, observa, par une sainte curiosité, ce qu'il faisait la nuit dans sa chambre ; il l'aperçut en oraison et un petit enfant d'une admirable beauté qui le baisait et lui faisait mille caresses.

Il mourut le 13 juin 1231, et fut canonisé un an après.

On l'invoque dans le danger de faire naufrage et pour retrouver les choses que l'on a perdues. Et il y a une infinité de personnes qui assurent avoir ressenti visiblement son assistance en cette nécessité.

CUEILLETES.

* * Que gagnez-vous, mon enfant, à votre métier, disait saint Louis à un petit berger : Sire, je gagne autant que vous — Comment ! je suis roi de France, j'ai de grands domaines, et vous, vous n'êtes que gardien de moutons, et vous gagnez autant que moi ! — Oui, Sire, vous, en gouvernant bien votre royaume, vous gagnez le paradis, et moi aussi, en gardant bien mes moutons, je gagne le paradis.

* * Vous dites bien savoir votre catéchisme, disait un évêque à un petit garçon. Eh bien ! je vous donne une belle orange, si vous me dites là où est Dieu — Et moi, je vous en donne deux, Monseigneur, si vous me dites là où il n'est pas.

LA PETITE APOTRE.

(Suite et Fin)

Mais pourquoi la pauvrette ne pas lui laisser son bonheur ? pourquoi hâter sa douleur ? Il voulut se reprendre elle le prévint, et baisant son front :

— “ Oui, mon Charles, ton front est plus blanc que le mien, tu as l'air malade, comme le petit frère.... Je vais m'ennuyer encore de toi, et maman, elle va encore pleurer..... Mais tu vas aller au ciel comme petit frère, tu vas voir le petit Jésus et la Sainte Vierge..... Tu lui diras, hein ?... promets-moi de lui dire que je l'aime beaucoup..... beaucoup ! ”

— “ Oui, mon ange, ” murmura l'infortuné jeune homme. Hélas ! il savait bien qu'il l'avait perdu, son ciel..... Et le remords se leva dans son cœur ; jusque-là il avait pu le chasser ou l'étouffer, mais impossible désormais : cette enfant le subjuguait. Son âme pure lui était comme un miroir où il voyait effrayé ses manquements sans nombre.

La petite profitant du silence de Charles courut vers sa mère et revint bientôt en sautant. Tenant alors sa petite main fermée.

— “ J'ai quelque chose de beau, moi dans ma main... Devine quoi ? ” Et l'œil tendu, elle attendait la réponse.

— “ C'est un bonbon. ”

— “ Non. ”

— “ Une fleur ? ”...

— “ Non..... C'est une médaille de la Sainte Vierge ! ” Et elle la porta à la lèvre de son frère puis à la sienne.

— “ Et je te la donne ma médaille.... et tu la baiseras et Marie et le petit Jésus t'aimeront.... ”

C'en fut fait : il était vaincu. Oui il reviendrait à Dieu, à Marie sa bonne Mère d'autrefois. Il serra avec force Juliette dans ses bras ; il pleurait à chaudes larmes.

— “ Prie pour moi, ma bonne petite sœur, prie Marie pour que je devienne moins méchant... O Marie, exaucez sa prière !... ”

— “ Non, tu n'es pas méchant, mon Charles... et je t'aime bien, moi, va ! ”

De ce moment Charles ne fut plus méchant : Marie avait sauvé son enfant.

Dès le lendemain Charles participait au festin divin à coté de son père et de sa mère, pendant que Juliette priait au pied de l'autel de Marie.

La mère ce jour-là rendit à Dieu son enfant pur comme il le lui avait donné : le sacrifice était fait.

Marie soutint l'espérance éternelle du jeune mourant. Et lorsque peu après il expira paisiblement, elle reçut son âme purifiée : Marie n'abandonne jamais son enfant.

La petite Juliette se consola à la pensée que Charles voyait la Sainte Vierge et le petit Jésus.

A. V. MARIA.

SOUS LA FALAISE DE LA VIERGE.

—
Drame émouvant.

(Suite et Fin)

—

Ils abordent, on s'empresse, leurs femmes, leurs enfants sont là, qui veulent se jeter à leur cou, les embrasser, leur parler, les entendre. Ils ne répondent à personne. Le premier qui a mis pied à terre, est un vieux

marin, blessé à la tête par la chute du grand mât, enveloppé dans des linges ensanglantés ; après lui un autre blessé, puis l'enfant, le mousse, enfin les vingt-deux autres. Ils ne connaissent ou ne veulent connaître personne, ni parents, ni amis, ni même le bon curé de Fécamp et ses vicaires, qui n'ont pas quitté le port depuis si longtemps en les attendant et en priant pour eux. Ils défilent un par un, toujours tête nue, et on les voit, sans avoir prononcé une parole, sans avoir répondu à une question ni à une embrassade, se diriger vers la falaise de la Vierge.

A ses pieds ils avaient combattu, à ses pieds ils avaient invoqué le secours d'en haut, ils la gravissent sur les genoux, acquittant en honnêtes gens et en marins loyaux le vœu qu'ils avaient fait à l'heure du péril suprême.

— La Vierge les avait sauvés, disaient encore les bonnes femmes, elle le pouvait bien, puisque le sémaphore éclairait près d'elle leur angoisse.

“ On n'a jamais vu, disent les dépêches des agences officieuses, un spectacle aussi émouvant que celui-là dans sa touchante simplicité.”

Un des rares écrivains radicaux qui se piquent de sincérité et de libéralisme, M. Henri Liévin, en était lui-même si ému qu'il s'honorait en signalant avec respect ce fait dans la *France*, et en constatant loyalement que “ la laïcisation n'a pas fait de grand progrès dans le monde de ces braves pêcheurs, dont on ne peut pas dire qu'ils sont des cléricaux.”

N'est-ce pas plus éloquent qu'un discours de politicien au Sénat sur les empiètements d'une Eglise que de niais francs-maçons et les derniers refractaires de 1870 s'appliquent à persécuter ?

Et ce qu'il y a de curieux, c'est que le détail très précis, que je viens de vous donner sur ce drame maritime et chrétien m'a été dit par un homme qui est à la fois l'arrière-petit-neveu d'un ancien évêque de Bayeux, Mgr de Nesmond, fondateur au dix-septième du célèbre pèlerinage de la Délivrance, et l'un des meilleurs lieutenants de Tourville."

LE PAPE PIE IX.

Et les Sauvages du Nord-Ouest.

Voici un trait de la foi qui éclate souvent chez les peuplades errantes que le missionnaire du Nord-Ouest suit des semaines et des mois entiers pour y faire pénétrer les vérités de la religion.

C'était au mois de février, le P. Lacombe était déjà depuis quelque temps campé avec une tribu, lorsqu'un soir arrive un courier de Saint-Albert qui lui apportait ses lettres de la part de Mgr Grandin. Il y avait plusieurs sauvages en ce moment dans la loge du P. Lacombe. Comme on le pense bien, le bon Père se mit de suite à dépouiller sa correspondance ; car souvent le missionnaire en course apostolique ne la reçoit qu'une fois par année. Les sauvages, le voyant verser des larmes à la lecture d'une de ses lettres, le grand chef lui en demanda la raison. " C'est parce que, répondit le missionnaire, cette lettre m'apprend la mort de mon père et plusieurs autres nouvelles tristes et affligeantes. "

" Mais, Père, reprit le chef, tu nous as dit que dans de telles circonstances, il ne fallait pas pleurer, mais se soumettre avec résignation à la volonté du Grand-Esprit

(c'est ainsi que les Sauvages nomment Dieu). Eh bien ! pour nous donner l'exemple, tire quelques bouffées de " ce calumet ". (Chez ces tribus sauvages on fume avec le calumet pour montrer qu'on se résigne à la divine Providence). Le missionnaire se garda bien de refuser cette invitation qu'il considéra comme une excellente leçon que lui donnait son intelligent catéchumène.

Puis, continuant à développer son paquet de lettres, la bulle de convocation du prochain concile œcuménique lui tomba sous la main. En la lisant, sa figure devint rayonnante. Les sauvages attentifs le regardaient faire en silence. Tout à coup, le vieux chef appelé l'Herbe-Odoriférante, l'interpelle.

" Le papier que tu lis, Père, doit te donner de bien bonnes nouvelles pour que tu paraisses si content ? "

" En effet, répond le missionnaire, ce papier vient du chef des croyants, du représentant de Jésus-Christ sur la terre, et ses paroles portent la joie et la consolation partout où il a des enfants. La bonne nouvelle que je reçois, c'est que le grand Maître de la Prière (chez les sauvages, la religion s'appelle la Prière), appelle auprès de lui tous les Maîtres de la Prière."

" Comment se nomme-t-il, ce grand Maître de la Prière ? "

" Il se nomme *Pie IX.*"

" Il n'y a, n'est-ce pas, que les lèvres pures des croyants à qui il soit permis de répéter un si grand nom ? " Nous ne le pouvons pas, nous ? "

" Oui, dit le bon Père, vous le pouvez, car vous êtes catéchumènes, et bientôt vous aussi, vous serez les enfants de *Pie IX.*"

" Eh bien ! répète le donc ce grand nom du chef des croyants pour que nous l'apprenions."

Le missionnaire ému prononça le nom auguste de *Pie IX* à plusieurs reprises. “Alors, nous dit le P. Lacombe, je vis un spectacle unique dans ma vie ; le vieux chef se leva ; sa figure parut se transfigurer — *Pie IX* !” s’écria-t-il d’une voix forte. Puis s’adressant aux Sauvages : Levez-vous ! leur dit-il d’un ton pénétré, et “dites *Pie IX* !”

“Maintenant, reprit l’*Herbe-odoriférante*, Wikakiseyin, montre-moi la place où le chef des Français *divins* a mis la main et fait son signe.”

Le missionnaire lui indiqua la signature du Saint-Père : le vieux chef la baisa avec amour et vénération, et tous firent comme lui, avec une expression que la plume ne saurait reproduire.

“Je pleurai, ajoute le P. Lacombe, en voyant le seul et auguste nom de notre Père commun toucher si profondément l’esprit de mes sauvages-hôtes et je ne pouvais m’empêcher de songer que c’était peut-être un dédommagement aux blasphêmes dont ce nom vénéré est l’objet parmi les nations qui se disent civilisées.”

Bazar en faveur des Srs. du Saint-Rosaire.

Nous attirons l’attention sur l’annonce suivante déjà faite dans notre numéro de janvier :

Un grand bazar s’ouvrira à Rimouski en faveur du pauvre et jeune Institut des Sœurs du Saint-Rosaire, sous le haut patronage de Sa Grandeur Mgr A. A. Blais, le 8 juillet prochain, et se continuera à Sainte-Anne de la Pointe-au-Père du 20 au 28 du même mois. Prière à

MM. les curés qui organisent des pèlerinages de le faire pendant ces huit jours. Nous espérons que toutes les âmes charitables daigneront concourir au succès de ce bazar que de pressants besoins font entreprendre.

J. P. SAUCIER ET L. ROULEAU, Chanoines,
Directeurs du bazar.

BULLETIN.

Le 21 mai, au Couvent des Sœurs du Saint-Rosaire, ont pris le saint habit : Dlle A. Audet, Maria, dite Sr M. Louise de Jésus ; Dlle A. Otis, Ste Félicité, dite Sr M. Adolphe ; Dlle E. Dastous, N. D. du Sacré-Cœur, dite Sr M. de la Présentation ; Dlle L. Rousseau, St-Michel, dite Sr M. Octavie ; Dlle J. Banville, St-Anaclet, dite Sr M. Agnès de Jésus ; Dlle S. Chiasson, Cap. Breton, dite Sr M. de l'Ange-Gardien ; Dlle C. Dupont, St-Donat, dite Sr M. Joséphine. La cérémonie a été présidée par le Rév. J. O. Normandin, directeur du grand séminaire et chapelain du couvent.

— La Révérende Mère Supérieure, Ste-Mechtilde des Sœurs de la Charité, à Rimouski, est depuis plusieurs mois rongée par une maladie qui probablement la mènera au tombeau sous peu de jours.

— Mgr de Rimouski est accompagnée dans sa visite pastorale, qui commence le treize de ce mois, par le R. P. Lecomte O. M. I., le Rév. J. O. Normandin, M. R. Sasseville, ecclésiastique du séminaire.

— Il nous fait plaisir d'apprendre que le Rév. N. Lévesque, curé de Matane, qui s'est trouvé assez sérieusement malade pendant quelques semaines, se porte mieux.

— Dans le diocèse, il y a un grand nombre de belles

églises dont plusieurs sont décorées, entre autres celles de Ste-Anne de la Pointe-au-Père, de Ste-Anne-des-Monts, du Cap Chat et de St-Bonaventure, Baie-des-Chaleurs. Des travaux semblables viennent de se terminer à Carleton. L'artiste a été M. Gauthier de Montréal ; il a, paraît-il, très-bien réussi. Cette paroisse-mère de la Baie-des-Chaleurs peut être fière de posséder maintenant une très belle église, une magnifique sacristie et un presbytère très propre : elle est à son rang. Ces décorations ont bien coûté cinq mille piastres.

—La jeune mais florissante petite paroisse de St-Benoit Labre (Amqui) possède déjà un presbytère très-comfortable, de 30 sur 40, à deux étages, bien fini à l'extérieur et à l'intérieur ; une bonne église peinte en dehors : une belle cloche de 700 livres, bénite en décembre dernier par Sa Grandeur Mgr de Rimouski. Ce progrès rapide fait vraiment l'éloge du zèle du pasteur, de la foi et de la générosité des fidèles.

—Grâce à l'énergie du Rév. A. P. Bérubé, la paroisse de St-Hubert (Chemin Taché), a fait l'acquisition d'une cloche de plusieurs cents livres, qui sera bénite, croyons-nous, lors de la visite pastorale vers le 23 de ce mois.

—Il n'y a pas jusqu'à l'éprouvée petite paroisse de St-Paul de la Croix, qui n'ait sa marque dans l'avancement. Malgré le fléau de la picote qui a ravagé cette population l'automne dernier, le Rév. M. J. Ouellet, grâce à son initiative et à son zèle, et à la générosité de ses paroissiens, a aussi, le treize de ce mois, le bonheur de faire bénir par Mgr A. A. Blais, en visite dans sa paroisse, une belle cloche, laquelle sans doute sera d'autant plus chère à ces chrétiens, qu'elle a été pour eux le fruit de plus grands sacrifices. Nos plus sincères félicitations !

—Le 5 de ce mois, Mgr de Rimouski donnait la confirmation à 4 élèves du Séminaire.

—Les élèves de Physique et de Rhétorique étaient le 9 juin en pèlerinage au sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père. Ils étaient accompagnés de M. le Directeur du Petit Séminaire. Ils venaient mettre sous la protection de Notre Sainte Patronne les épreuves du baccalauréat qu'ils ont à subir le 17 et 18 courant.

—La distribution des prix au Séminaire de Rimouski aura lieu le 23 de ce mois, jeudi matin.

—La retraite ecclésiastique, cette année, commencera vers le quinze d'août ; elle sera prêchée par Rév. M. De Foville, C. S. S. Ainsi les Messieurs qui le désireront, pourront être libres pour assister aux noces d'or sacerdotales de Son Eminence le Cardinal Taschereau, lesquelles auront lieu, croyons-nous, vers le 23 d'août.

ACTIONS DE GRACES.

ANSE AUR GASCONS : Reconnaissance à sainte Anne pour guérison obtenue. *A. E. Ahier Inst.*—HOLYOKE. MASS : Guérison de battement de cœur. Merci, ô bonne sainte Anne ! *Marie D'Amours.* — Ma fille et moi guéries de maladies très-graves par l'intercession de sainte Anne. Reconnaissance à notre bien-aimée protectrice. *Dame V. Alexis St-Laurent.*—ANSE-AUX-GASCONS : AMOUR et reconnaissance à sainte Anne pour un bienfait que j'attribue à sa puissante intercession et par laquelle j'espère obtenir une entière guérison. *Dame Phil. Ahier.*—MATANE : Gloire et honneur à la bonne sainte Anne ! je suis guérie d'un violent mal de dent, avec d'autres faveurs obtenues.

Dame N. L.—NASHUA : Grand soulagement dans un mal d'yeux dont je souffrais depuis 10 ans, et guérison d'un mal de genou. Merci mille fois, bonne sainte Anne ! *Dame A. Grand'-Maison.*—S. PAMPHILÉ : Gloire et reconnaissance à la bonne sainte Anne ! Grandement soulagée dans une maladie très-grave : paralysie, enflure aux jambes, souffrances grandes, remèdes sans effet. Avec confiance et prières, j'espère guérison complète. Merci, bonne mère ! *Dame M. Robichaud.*—TAUNTON MASS : Plusieurs faveurs obtenues ; de plus mon enfant guéri et moi grandement soulagé d'une maladie dont je souffre depuis un ans. Bonne sainte Anne, merci ! protégez-moi encore. *Jos. Bourget.*

ST-JEAN DE DIEU : Amour, gloire et reconnaissance à sainte Anne ! Depuis 5 ans, j'étais bien malade ; maladie de cerveau, catarrhe, affaiblissement d'estomac ; les remèdes sans effet. De plus pendant 9 mois j'ai été complètement privée de l'usage de mes jambes. J'ai fait plusieurs neuvaines à sainte Anne, plusieurs prières à la sainte Vierge, j'ai promis un pèlerinage : et je marche très-bien et les autres maux ont disparu. Merci mille fois, ô bonne sainte Anne ! Ma confiance en vous sera éternelle. Daignez encore m'accorder votre bienveillante protection. *Marie Houde.*—STE-LUCE : J'avais promis de publier la guérison de mon mal d'yeux. J'ai négligé, le mal m'a repris, je remplis ma promesse. Sainte-Anne, protégez moi ! *Dame F. X. Parent.*—ILE AUX ŒUFS : Mille remerciements à sainte Anne pour moi et mes enfants des guérisons obtenues. Daignez, bonne Mère ! m'accorder encore des grâces que je vous demande. Six personnes auraient péri sans votre assistance ! Merci ! grande sainte ! *Mathilde Michaud.*—TROIS-PISTOLES :

Depuis 6 mois des plaies aux jambes me faisaient beaucoup souffrir. Pleine de confiance en sainte Anne, j'ai fais des neuvaines ; je suis guérie. Amour et reconnaissance à ma bonne Mère. *Dlle E. B.*

RIMOUSKI : Sainte-Anne m'a obtenu plusieurs faveurs, j'ai négligé de la remercier. Elle semble ne plus m'exaucer. Pardon ! ô bonne Mère ! *Une abonnée.*—FALL-RIVER : Guérison d'un mal d'yeux et plusieurs autres faveurs. Merci ! sainte Anne. *Une abonnée.*—Une fille de 11 ans guérie d'un mal d'yeux après une neuvaine à sainte Anne. Jeune homme guéri de rhumatisme depuis un an : Reconnaissance ! *Dame S. Morin.*—N.-D. SACRÉ-CŒUR : Guérison d'un cancer, condamnée par médecin, à condition de la faire publier dans les *Annales de la Ste-Face* et du *Messenger de Sainte-Anne*. *Une abonnée.*—ST-ULRIC : Reconnaissance à sainte-Anne pour plusieurs faveurs obtenues, surtout pour la guérison de mon enfant née paralysée au bras droit. Bonne sainte patronne, je vous demande pour toute ma famille la grâce d'une bonne mort. Que toutes les mères de famille se mettent sous sa protection ! *Dame V. Caron.*—ST-ULRIC : Guérison d'un violent mal de tête immédiatement après avoir promis un pèlerinage et la publication dans le *Messenger* ; plusieurs autres faveurs obtenues. Amour et reconnaissance à cette bonne mère ! *I. Caron.*—TROIS-PISTOLES : Deux de mes petites filles après maladie-diphthérie parlèrent tellement mal qu'il était impossible de les comprendre. J'ai promis deux neuvaines et publication dans le *Messenger* ; aussitôt elles parlèrent mieux. Merci ! sainte Anne. *Dme Ed. Belzil.*

CARON BROOK : Reconnaissance et amour à la bonne sainte Anne pour plusieurs faveurs obtenues entre autres

la guérison d'un rhumatisme inflammatoire ! Daignez, bonne sainte ! me protéger encore. *Clarisse Martin.*—*STE. FLAVIE* : J'envoie à la bonne sainte Anne la couronne promise : Elle m'a guérie d'une maladie grave. Merci, o bonne mère ! *E. B.*—*SALEM, MASS.* : Merci à la sainte Vierge et à la bonne sainte Anne, j'ai été grandement soulagée dans des douleurs dont je souffrais aux jambes depuis 10 ans. Daignez, ô bonne mère ! me guérir entièrement. Ma reconnaissance sera éternelle. *Dame A. Pariseau.*

RECOMMANDATIONS.

Le succès de la visite pastorale de Mgr de Rimouski ; ses œuvres diocésaines ; plusieurs affaires importantes ; 8 vocations, 1 institutrice et ses élèves, 4 grâces particulières, 5 intentions particulières, 6 entreprises, 1 emploi désiré, 11 malades, 3 jeunes gens pour être préservés de l'ivrognerie et conserver la foi, la paix dans une famille, 2 en voyage, 10 familles, 1 fille de 9 ans malade et qui ne peut marcher, 1 curé et sa paroisse, 2 personnes pour leur conversions. Plusieurs personnes pour avoir le courage de correspondre aux grâces du bon Dieu.

Abonné défunt Hermeline Gagnon, épouse d'Edmond Tremblay, décédée à Port-Wenf, le 22 mai 1891.

AVIS.

Les personnes qui veulent faire dire des messes au Sanctuaire de Sainte-Anne, ou faire quelques dons à l'église, au monument à la fontaine, ou à la maison des pèlerins, etc., voudront bien envoyer ces offrandes ou ces argents à M. le Chan. P. J. Saucier, curé de Ste-Anne de la Pointe-au-Père, comté de Rimouski.

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

AVIS

HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand'messe : 9½ hrs.
en hiver 9¾ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne : 2 hrs.

Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne : 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte Anne : 50 centins pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'*Angelus* du matin jusqu'à l'*Angelus* du soir ; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

A VENDRE.

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1^o Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2^o Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$3.50, \$3.80, et \$5.00 la doz

3 Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de 50 cts à \$1.50 la doz.

4^o Cœurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 85 cts. \$1.00 et \$1.15 pièce.

5^o Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts pièce ou \$2.00 et \$2.50 la doz.

6^o Images de Ste Anne, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7^o Oratoires de Ste. Anne, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8^o Médailles de Ste Anne, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts. la doz.

9^o Médailles diamantines de Ste. Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièce, ou \$1.00, \$1.50 et \$2.00 la doz.

10^o Médaillons de Ste Anne, prix 15, 20, 30 et 40 cts pièce, ou \$1.50, \$2.00, \$3.50 et \$4.50 la doz.

1^o Photographies de l'église et du presbytère de Ste. Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1 Grandeur de $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$ pcs. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3 ou \$2.50 la doz.

No. 2 Grandeur de $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$ pcs. 10 cts pièces ou 25 cts les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'effigie du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père

REÇU LE

3 JUL. 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC